

▼ NUMÉRO SPÉCIAL VŒUX

Le lundi 8 janvier le maire, Pierre Faure présentait, aux côtés de son équipe municipale, ses vœux aux habitants et aux personnalités.

Cette année, Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole avait répondu présent à l'invitation du maire tout comme Pierre Ribeaud, conseiller départemental, Daniel Boisset, maire de Saint-Egrève, Stéphane Dupont-Ferrier, maire du Fontanil, Christiane Raffin, maire de Proveysieux, Jean Lovera, maire de Sarcenas, Serge Hortemel, maire de Mont SaintMartin et les élus adjoints ou conseillers municipaux des communes voisines.

Voici dans son intégralité le texte du discours prononcé par Pierre Faure (pages 1 à 6).

Mesdames, Messieurs, chers amis queylards, bonjour à vous tous !

Je vous remercie tous d'être présents ce soir dans cette salle polyvalente, cela montre bien l'intérêt que vous portez à la vie municipale. D'ailleurs, à Quaix-en-Chartreuse, les habitants ont toujours été très attentifs et présents dans l'actualité de la commune. A cet égard, certains d'entre vous ont une action particulièrement volontariste dans le cadre de notre vie associative, et je leur exprime toute ma reconnaissance. Mais j'y reviendrai après.

Vous le savez, depuis l'an passé Quaix est une commune dite « apaisée ». Pour autant cela ne concerne que la circulation et ne veut surtout pas dire qu'il ne s'y passe rien ! Les élus qui sont autour de moi ne me contrediront pas je crois...

Et pourtant,... pourtant,... redisons-le, nous devons faire face à la diminution toujours plus drastique des dotations de l'Etat. En baisse depuis 2012, ce ne sont pas moins de 139 500 euros qui manquent aujourd'hui à notre budget. De 158 800 en 2012, nous passons à 19 300 aujourd'hui, je vous laisse juge ! Qu'est-ce que nous aurions pu faire avec cela : un terrain multisports ? une nouvelle salle pour accueillir les associations ? ou encore tout autre projet qui bénéficierait à l'ensemble des habitants ? Mais, de fait, nous perdons en autonomie et en temps. Ainsi, nous ne pouvons plus, ou peu, autofinancer nos projets et nous sommes quasiment obligés à chaque fois de solliciter soit l'Etat, soit la Région, soit le Département, soit la Métropole et bien souvent 2 ou 3 institutions en même temps !

Cette situation, de fait, a un impact financier certes, mais aussi un impact dans le temps. Entendons par là que si dans beaucoup de cas nous parvenons à faire aboutir nos demandes, nous devons aussi composer avec l'échelle du temps administratif et ses délais d'instruction des dossiers.

Je prendrai pour exemple les travaux au centre du village, décidés il y a deux ans, nous devrions pouvoir envisager, je l'espère, les premiers coups de pioche cette année seulement, ils devaient démarrer en septembre 2017. Je prendrai aussi pour exemple l'acquisition des anciens locaux de la CCBSC qui n'est toujours pas « bouclée » au bout de deux ans !

Ne voyez pas dans mes propos une plainte déguisée mais très certainement un changement de méthode, une nouvelle approche de la gestion municipale, mais à quel prix pour les élus de proximité que nous sommes.

C'est pourquoi je tiens à m'adresser à vous ce soir, Monsieur le Président de Grenoble-Alpes Métropole, pour vous dire combien notre patience est très fréquemment mise à rude épreuve. La dépendance imposée avec le transfert des compétences est trop souvent assortie de ce que je pourrais qualifier de « désinvolture » de la part de certains services instructeurs, et parfois de condescendance, (et je pèse mes mots). Je me pose donc la question, y aurait-il une gestion métropolitaine valorisante quand il s'agit des villes et des grands projets et une gestion métropolitaine de second ordre pour les campagnes ? Notre voix est-elle trop sourde que l'on ne puisse nous entendre ? Notre avis est-il trop insignifiant pour qu'il ne soit pas pris en compte ?



Et ce n'est pas tout, j'ajoute à mes propos que lorsque les agents de la Métropole interviennent sur le terrain communal, les élus sont très rarement prévenus et l'on découvre parfois qu'un chemin privé a été goudronné par erreur ! L'anecdote pourrait prêter à sourire mais moi, cela me laisse songeur, d'autant que ce n'est pas un cas isolé.

Quatre ans après la fusion avec la Métropole nous ne percevons toujours pas l'efficacité du regroupement des forces et des moyens, et nous ne comprenons toujours pas, sur le terrain, l'organisation de ses services. Tout à l'heure je parlais de l'attitude négative de certains agents mais je tiens aussi à dire que d'autres font preuve d'un grand professionnalisme. Nous aimerions évidemment pouvoir compter plus souvent sur eux.

Monsieur le Président, vous allez sans doute vous dire : « mais quelle mouche à piqué le maire de Quaix ? », mais sachez que mon propos est bien souvent partagé par de nombreux maires de petites et moyennes communes. J'en veux pour preuve le constat fait par le groupe ADIS lors de sa dernière assemblée générale où il est dit en substance « ...la Métro est ressentie comme une technostructure éloignée sur laquelle les élus ne parviennent pas à avoir de prise ». C'est nous, les maires des communes petites et moyennes, qui sommes en contact avec les habitants et c'est légitimement à nous, que l'on demande des comptes. Et il faut savoir que chez nous, la langue de bois ne passe pas.

Cela m'amène à parler d'un autre écueil qui se profile à l'horizon et qui me semble essentiel, c'est la disparition à terme de la gestion de proximité qui pénalisera à n'en pas douter les plus fragiles d'entre nous. L'échelon municipal est un élément indispensable de cette vie de proximité. Nous sommes en contact permanent avec nos administrés avec lesquels nous instaurons le dialogue, auxquels nous offrons des services, avec lesquels nous entretenons l'esprit de communauté. Nous ne brandissons pas nos ordinateurs comme interlocuteurs uniques, bornés et obtus.

La solitude commence là où la main tendue et l'oreille attentive disparaissent. Est-ce dans ce monde là que chacun d'entre nous à envie de vivre ?

Maintenant, et ce n'est pas habituel lors de vœux municipaux, mais je vais changer de casquette et prendre celle de président du SIVOM du Néron (qui regroupe 6 communes). Vous le savez, nous portons actuellement un projet d'ampleur avec la construction d'une nouvelle piscine décidée il y a plusieurs années. Cet équipement doit se substituer aux deux piscines actuelles devenues plus que vétustes. Notamment la piscine « tournesol » qui génère à elle seule des dépenses très conséquentes chaque année pour tenter de la maintenir en état du mieux possible, et répondre, tant bien que mal, aux attentes des usagers.

La décision politique de construire cet équipement intercommunal constitue un acte fort des élus du SIVOM et correspond à un véritable enjeu pour notre territoire. Et si l'on observe attentivement le territoire nord-ouest de la métropole, ce projet important sera le seul équipement intercommunal qui sera construit pendant ce mandat.

Aussi, je ne peux pas vous parler de ce projet sans évoquer son coût estimé à 9 millions d'euros HT. Le SIVOM du Néron apportera sa part d'autofinancement et utilisera en plus sa capacité d'emprunt pour 5,5 millions d'euros. Nous avons également obtenu des participations de l'Etat et du Département de l'Isère pour 1 million d'euros chacun. Ce plan de financement n'est donc pas complètement bouclé, il manque un million d'euros.

Monsieur le président, force est de constater, à la lecture de la presse notamment, que certains territoires voire certaines villes ont, ou vont, bénéficier de larges dotations. Toutefois, la Métropole n'est-elle pas la garante



de l'équilibre et de la solidarité entre les différents bassins de vie ? Alors, il nous semble, élus du SIVOM, que pour ce million d'euro manquant, qui représenterait l'équivalent de 0,6 % de votre budget d'investissement, la Métropole ne peut pas rester sourde. C'est pourquoi, Monsieur le président, je sollicite auprès de vous publiquement un rendez vous avec l'ensemble des Maires concernés dont certains sont ici présents.

Je rappelle que le SIVOM du Néron gère l'ensemble des équipements sportifs des trois villes « du bas » qui bénéficient aussi aux communes « du haut » : ce sont donc 26 000 personnes directement concernées. Mais il faut savoir

aussi que le tram génère, surtout l'été, la venue d'une nouvelle population venue des banlieues sud avec laquelle il faut s'adapter. Vous voyez donc que nous sommes loin d'une piscine de confort pour les seuls résidents de cette partie du territoire métropolitain.

Je ne peux terminer mon propos sur le SIVOM sans dire que pour faire fonctionner notre structure nous pouvons compter sur le personnel du service des sports de la ville de Saint Egrève, notamment, son directeur, Mr Cyrille Neveu, ici présent et je le remercie pour son professionnalisme. Je tiens aussi à remercier également la secrétaire générale du SIVOM, Stéphanie Blanchon, qui est aussi parmi nous, pour son implication sans faille dans la gestion de notre syndicat. Pour nous élus, il est rassurant de travailler avec vous.

Revenons maintenant à Quaix-en-Chartreuse et je vais aborder cette seconde partie de mon discours sur un ton plus léger.



Et ce sera même un ton enthousiaste pour le premier sujet, car il s'agit de la crèche Lou P'Tiots. Durant les années précédentes l'avenir s'inscrivait en demie teinte en raison des problèmes budgétaires rencontrés. Chaque fois, la mairie débloquait des fonds, parfois très importants, pour permettre aux responsables de la crèche d'assurer les salaires de ses agents et ainsi son service de garde des jeunes enfants. A de nombreuses reprises, Pierre Ribeaud en tant que Conseiller départemental ou député venait aussi soutenir financièrement la crèche, qu'il en soit à nouveau remercié. Aujourd'hui, nous pouvons envisager les années à venir avec une confiance renforcée. En effet, grâce à l'action conjuguée du Département de l'Isère, de la Caisse d'allocations familiales, des responsables de la crèche et des élus de Quaix, un nouveau partenariat avec la CAF va être signé dans les tous prochains jours.

A cet égard, je souhaite saluer tout particulièrement l'engagement à nos côtés de Frédérique Puissat, qui était, avant de devenir Sénatrice, Vice-Présidente du Département de l'Isère chargée de la famille, de l'enfance et de la santé. Je la remercie pour son écoute, sa détermination et sa bienveillance. Je salue aussi la décision des responsables de la CAF qui ont bien

compris les enjeux et les répercussions de ce dossier.

Nous avons aussi instauré depuis plus d'un an avec les bénévoles de la crèche une nouvelle méthode de travail qui nous permet maintenant de mieux considérer l'avenir ensemble. Reste le souci de la suppression des contrats aidés qui permettaient d'alléger le budget salarial de Lou P'Tiots. Le Gouvernement fera-t-il un geste pour rétablir son financement dans le secteur spécifique de la petite enfance ? Je l'espère.

Pour rester dans le domaine des compétences du Département nous travaillons actuellement avec ses services pour prévoir l'installation prochaine d'un nœud de raccordement optique afin de déployer la fibre sur notre commune. Si tout se passe bien, en 2020, nous devrions commencer à bénéficier du très haut débit qui se déploiera progressivement sur l'ensemble de notre territoire. Mais gardons-nous bien d'avancer des dates précises. Nous vous tiendrons informés via le Bulletin Municipal et le site de la mairie.

Vous le savez maintenant, et vous y avez peut-être participé, la Vence a fait l'objet d'une opération de dépollution d'ampleur, entre le pont de Vence et pont Dormie à l'automne. Pour cette opération exemplaire, née de l'idée d'un passionné de canyoning, nous avons bénéficié d'un partenariat tout aussi exemplaire avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes-Métropole, le Parc Naturel régional



nal de Chartreuse et l'association Chartreuse propre. Sachez dès à présent que, même si 5 tonnes d'épaves et de détritiques ont été déjà retirées du lit de la Vence, une autre action similaire aura lieu cette année pour parfaire le travail. Je tiens à souligner qu'un partenaire privé s'associe à cette nouvelle phase : le cimentier Vicat. Nous envisageons aussi de tirer parti de cette action pour réaliser un document pédagogique en faveur de l'environnement car il nous semble en effet intéressant de diffuser largement les enseignements de cette expérience.

En début de mon intervention j'évoquais le dynamisme de nos associations. Leur présence et leurs actions sont une véritable richesse pour notre commune

et l'esprit qui y règne et je remercie chaque président et présidente pour son engagement en faveur des habitants. Le choix des activités est varié, tous les âges sont concernés, bref il y en a pour tous les goûts. Cependant, l'une d'entre elle a dû s'arrêter faute de relève. Je veux parler bien-sûr du Comité des fêtes. Suite à la dissolution de cette association le matériel a été rétrocédé à la mairie. Ce matériel, (chaises tables, velum, friteuse, etc.) sera dès cette année proposé à la location des associations et des habitants à titre individuel. Nous mettrons en ligne sur le site de la mairie toutes les informations utiles.

La lumière d'une association s'éteint une autre s'allume... C'est ce qui est entrain de se passer avec le projet de construction d'un four à pain entre la mairie et la salle polyvalente. Un collectif est actuellement à l'œuvre pour créer cette association à vocation patrimoniale et en définir les contours. Je ne saurais que trop vous recommander de venir à la réunion que ce collectif organise le mercredi 17 janvier prochain à 20 h 30 dans la petite salle polyvalente. Je ne doute pas que cette construction participera grandement à l'animation du village et j'imagine que certains d'entre vous auront à cœur d'apporter leurs pierres à ce petit édifice.



Esquisse du projet susceptible d'être modifiée

Je terminerai par un « appel à fréquentation ». Nous avons favorisé l'installation à Quaix, en début d'année dernière, d'un petit marché alimentaire le dimanche matin. Si, au début, nous pouvions nous réjouir d'une clientèle nombreuse et fidèle, il semblerait que les vacances d'été aient altéré ce bel enthousiasme. Alors ce soir j'attire votre attention sur le souhait que nous avons de voir perdurer ce petit marché. Il est devenu un nouveau lieu de vraie convivialité, où les habitants des différents hameaux se rencontrent et dans le cadre de l'animation du village il serait dommage que cet effort soit vain. Alors je vous engage à venir et revenir à ces rendez-vous du dimanche matin.

En ce mois de décembre particulièrement neigeux vous avez peut-être constaté du nouveau dans les opérations de déneigement. En effet, face à la réduction de personnel communal et aux coûts d'entretien d'un matériel vieillissant, nous avons décidé de sous traiter ce travail hivernal. Ainsi deux sociétés se partagent le

territoire de Quaix pour déneiger les voies communales et favoriser vos déplacements. Cependant j'attire toujours votre attention sur le fait qu'en habitant à Quaix en Chartreuse, par temps de neige, il est nécessaire d'équiper correctement vos véhicules et qu'il ne faut pas stationner au milieu des voies de circulation au risque de perturber le déneigement. Ces remarques peuvent paraître superflues mais je vous assure qu'elles sont justifiées dans les faits.

Pour conclure mes propos, je souhaiterais remercier les personnels administratifs, techniques et scolaires de la commune pour leurs compétences et leurs disponibilités. Ce sont des alliés très précieux dans l'action communale.

Permettez-moi enfin d'avoir des remerciements très appuyés pour les élus de l'équipe municipale. Chacun ayant à cœur de « faire avancer » les dossiers dont ils ont la responsabilité, comme la gestion des déchets verts, les travaux des bâtiments communaux et ceux du centre du village, la représentation de notre commune auprès des instances intercommunales, la communication et l'information, le suivi de la crèche, la construction du four, la dépollution de la Vence, l'accompagnement des bénévoles de la bibliothèque, ... bref, je ne peux hélas tout citer, la liste serait trop longue. Mais quels que soient vos engagements et vos actions recevez, mes chers amis ma double gratitude, pour ce que vous faites et pour ce que vous êtes.

Un dernier mot : je vous donne des nouvelles sur le glissement de terrain qui a eu lieu jeudi soir dernier sur la route de Montquaix, bloquant totalement la route. Les services de la Métropole ont travaillé ce lundi toute la journée pour déblayer la route. Cependant il reste encore à sécuriser cette voie côté pente, ce qui sera fait demain matin, elle ne sera donc officiellement rouverte que demain en milieu de journée. Pour ce qui concerne la ligne de bus 61 je vous invite à consulter le site du TAG.

A présent, chers amis, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de belle et heureuse année 2018. Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.



Glissement de terrain sur la route de Montquaix



L'éboulement a eu lieu dans la soirée du 4 janvier dernier bloquant tout passage.



Le 10 janvier la route était rendue officiellement à la circulation et le côté amont sécurisé.

Lorsque certaines situations sont compliquées nous en faisons état et il est tout à fait normal que, lorsqu'elles se déroulent dans les meilleures conditions, nous en parlions aussi. Nous profitons donc de ce **Bulletin Municipal** pour remercier pour leur réactivité et leur professionnalisme les agents de la Métropole qui ont été nos interlocuteurs durant toute la durée des travaux de déblaiement. Nous adressons aussi ces remerciements aux agents du TAG qui ont, dans des délais très courts, informé les usagers de la ligne de bus 61 via leur site et proposé une alternative pour leur transport.

Que d'eau, que d'eau.... un peu partout à Quaix...

Nous sommes aussi reconnaissants envers les agents du services assainissement de la Métropole qui sont intervenus dans les meilleurs délais, suite aux intempéries, pour déboucher les rigoles et les grilles d'évacuation des eaux pluviales.

ATTENTION Plusieurs chemins ont été dégradés, parfois de façon importante, par la neige et les fortes pluies. Nous vous incitons donc à la prudence lors de vos déplacements ou promenades. Et surtout n'hésitez pas à signaler à la mairie tout problème sur ces voies.

Métropole : Appel à volontariat

Tous les habitants de l'agglomération qui souhaitent s'investir dans la vie publique sont concernés et, dans le cadre du renouvellement de ses instances participatives, Grenoble-Alpes Métropole, nous demande d'insérer dans notre **Bulletin** :

**Vous aimez prendre la parole, échanger des idées, débattre ?
Vous voulez agir pour notre territoire?**

➔ **Rejoignez le Conseil de développement (C2D), la Commission Consultative des services Publics Locaux (CCSPL) et les Comités d'Usagers !**

Depuis plus de deux ans, la Métropole grenobloise associe les métropolitains aux projets qui sont en lien avec le développement de notre territoire.

Cette participation citoyenne s'inscrit notamment dans le cadre du C2D, de la CCSPL et des Comités d'Usagers qui renouvellent actuellement une partie de leurs membres.

✓ Le conseil de développement (C2D) est un espace d'expression et de controverses. Il vise à enrichir la décision des élus sur les politiques métropolitaines (aménagement, habitat, déplacements, environnement...)

Métropole : Appel à volontariat (suite)

✓ La commission consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) représente une interface entre les élus et les usagers. Elle vise à améliorer la qualité des services publics métropolitains (assainissement, traitement des déchets...) en examinant les rapports d'activités et en rendant des avis sur la gestion des services publics locaux.

✓ Les Comités d'Usagers « Eau et Assainissement », « Déchets » et « Energie » contribuent à la diffusion des informations entre les usagers et les services métropolitains.

Habitants, associations, entreprises, syndicats, établissements publics, chambres consulaires,... sont invités à "candidater" du 29 janvier au 15 mars 2018 pour porter la voix de la société civile organisée et des habitants auprès des élus métropolitains.

Les candidatures seront instruites par la Métropole qui arrêtera la liste définitive des membres en fonction de critères visant à assurer la diversité des membres et la représentation de l'ensemble des territoires de la Métropole. Les organismes retenus seront ensuite invités à désigner leurs représentants.

Pour "candidater", rendez-vous sur : Participation.lametro.fr

Vie municipale - Informations pratiques

NOUS JOINDRE



Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66

Fax : 04 76 56 82 20

E-mail : mairie@quaix-en-chartreuse.fr ou le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillot - 38950 - Quaix-en-Chartreuse

Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 76 56 40 07

E-mail : administration@quaix-en-chartreuse.fr

■ **Les services techniques** (pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)

E-mail : st@quaix-en-chartreuse

Pensez-y, beaucoup
d'informations pratiques sont
disponibles en ligne sur notre site :

www.quaix-en-chartreuse.fr

NOUS RENCONTRER

Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE LA 5^{ème} CIRCONSCRIPTION

Permanences de Catherine Kamovski

1, rue Conrad Killian - 38950 - Saint-Martin-le-Vinoux
Tel : 04 76 94 28 25

Uniquement sur rendez-vous. La question ou le dossier à traiter doit être transmis au préalable.

A NOTER

Tous les dimanches matins de
7 h 30 à 12 h 00
marché à Quaix
on y peut acheter du pain, des
pâtisseries, des primeurs, des
produits laitiers, de la viande, des
plats tout prêts...